



Formation générale BAFA
Devis
Externat
Corbas (69)

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES

VILLE DE
corbas

Votre contact :

Antoine MARTIN

Responsable Service BAFA/BAFD

Pôle Engagement Léo Lagrange Centre Est

Mobile : 06 20 31 37 00

@mail : antoine.martin@leolagrange.org

Présentation Générale

Pour la Fédération Léo Lagrange, mouvement laïque d'Éducation Populaire, les Accueils Collectifs de Mineurs sont pour les enfants et les jeunes, des espaces éducatifs d'épanouissement personnel, de vie en groupe et d'accession à l'autonomie, complémentaires à la famille et à l'école. C'est dans cette dynamique que s'inscrivent nos formations à l'animation volontaire que sont le BAFA et le BAFD.

La Fédération Léo Lagrange organise les formations BAFA - BAFD :

- Pour tout public sans distinction aucune et sans exclusion, en permettant à chacun de prendre conscience de son potentiel et de le remettre au service de sa formation,
- En privilégiant l'apprentissage de l'animation dans les Accueils Collectifs de Mineurs par un équilibre entre les temps de réflexion, d'analyse et de mise en situation,
- En faisant le choix d'une pédagogie par le projet, lequel donne un sens à l'activité. Elle y associe la spontanéité, la créativité et l'esprit d'équipe,
- En responsabilisant les individus, en favorisant l'expression individuelle et collective et en privilégiant l'échange et la critique,
- En promouvant les valeurs républicaines telles que la tolérance, l'acceptation des différences, légalité ...
- En sensibilisant à la découverte et au respect de l'environnement, qui permet de s'adapter au milieu d'accueil et d'en utiliser les ressources,
- En actualisant la formation en fonction de l'évolution de la société et de celle des enfants et des jeunes.

Dans le cadre de l'habilitation nationale de la Fédération LEO LAGRANGE, auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports, Léo Lagrange Centre Est forme chaque année plus de 1200 stagiaires au BAFA et au BAFD. En plus de la programmation proposée dans notre plaquette, nous organisons, chaque année, de nombreuses sessions BAFA ou BAFD, en partenariat avec les lycées, les collectivités locales (Communautés de Communes, Communautés d'Agglomération, Communes ...).

Nous savons adapter nos contenus de formation aux demandes spécifiques des publics et veillons particulièrement à garantir un accompagnement individualisé du stagiaire durant la session. C'est pour cela que nous privilégions un ratio maximum d'un formateur pour 8 à 9 stagiaires. L'équipe est de 2 à 4 personnes selon les effectifs (dont un responsable de stage).

Néanmoins nous ne dépassons jamais un total de 30 stagiaires (même si la réglementation permet d'accueillir 40 stagiaires avec 3 formateurs). Nos formateurs sont tenus d'être présents sur l'intégralité du stage. Ceci n'implique pas des faces à face pédagogiques permanents avec les stagiaires. Les absences de courtes durées doivent relever d'un caractère exceptionnel laissé à l'appréciation du responsable du service BAFA.

Notre démarche de formation

La formation BAFA Léo Lagrange a pour buts :

- D'amener le stagiaire à situer son action d'animation, en accueils de loisirs et séjours d'enfants et de jeunes, dans une éducation globale, concertée, sans exclusion des enfants et des jeunes ;
- De vivre une relation basée sur le dialogue, les échanges, la solidarité et le respect d'autrui ;

Les objectifs spécifiques de la formation Léo Lagrange :

- Clarifier et traduire les motivations et les attentes des stagiaires,
- Amener les stagiaires à utiliser leur potentiel, leur réflexion, leurs acquis pour élaborer un projet cohérent, réaliste et l'évaluer,
- Favoriser le respect des différences en développant le travail d'équipe et en organisant la vie collective,
- Permettre à chacun de prendre conscience de sa responsabilité, de son rôle et de sa fonction au sein d'une équipe, auprès des enfants et des jeunes,
- Découvrir l'éducation populaire dans le cadre d'une expérience de formation.

La formation Léo Lagrange apporte des connaissances sur :

- Les caractéristiques et besoins des différents publics accueillis dans le cadre des accueils de loisirs et séjours d'enfants et de jeunes
- La législation, la réglementation, les notions de responsabilité dans le cadre de la protection des mineurs et les droits de l'enfant,
- Les différentes structures accueillant un public enfants / jeunes, diversité et fonctionnement,
- Les différentes techniques d'animation et leur mise en pratique,
- Les règles d'hygiène alimentaire, corporelle, vestimentaire,
- Les rythmes de vie de l'enfant et du jeune,
- Les notions de projet et leur mise en œuvre,

- Les différentes fonctions et les statuts des personnels des accueils de loisirs et séjours d'enfants et de jeunes,
- Les différentes formations à l'animation et les différentes qualifications complémentaires.

La formation Léo Lagrange favorise :

- La réflexion sur le rôle éducatif des personnels des accueils de loisirs et séjours de mineurs,
- Une sensibilisation sur les problèmes actuels auxquels peuvent être confrontées l'enfance et l'adolescence : maltraitance, violence, toxicomanie, sida...,
- Une réflexion sur l'accueil de publics spécifiques nécessitant une organisation particulière des accueils de loisirs et séjours d'enfants et de jeunes,
- Une qualité pédagogique, ambiance et richesse d'une vie de groupe, par un effectif limité,
- Une évaluation individuelle et régulière des stagiaires.

Moyens :

- Une équipe de formateurs praticienne de l'animation,
- Du matériel pédagogique et un fonds documentaire,
- Des outils adaptés (documents et revues remis à chaque stagiaire),
- Une structure d'accueil et d'hébergement collectif de qualité,
- Des espaces de travail (intérieurs et extérieurs) appropriés.

L'évaluation et le suivi de nos stagiaires

L'évaluation dans la formation est un processus à caractère formatif tout au long du stage et sommatif en fin de stage. Ce processus est permanent, individuel et collectif à la fois. L'objectif central de l'évaluation dans le cycle BAFA est de contribuer à la prise de conscience personnelle de chaque stagiaire sur son niveau d'acquisition et d'expression des « savoirs », « savoir-faire » et « savoir-être » fondamentaux pour bien accomplir le rôle et les fonctions d'animateur en Accueils Collectifs de Mineurs.

La démarche s'articule autour d'une pédagogie individualisée et d'une évaluation formelle et transparente. L'évaluation permet de mesurer une progression à travers différents critères, dont le seuil minimum à atteindre doit être quantifiable. Les autres critères permettent uniquement d'ajuster ou d'étayer l'évaluation en termes de recommandation dans la continuité du parcours de formation.

En dehors des temps d'évaluation formalisés, le stagiaire peut solliciter l'équipe pour un entretien individuel et réciproquement. Une fiche nominative est tenue et renseignée par les formateurs lors des différents entretiens. Cela permet de suivre l'évolution de chaque stagiaire.

Les préalables à cette démarche sont :

- La remise à chaque stagiaire des objectifs et des critères d'évaluation le premier jour de la session,
- La remise d'outils d'auto-évaluation reprenant les critères de validation pour noter une progression et non une sanction,
- Un entretien individuel avec un seul formateur à mi-session sur la base de l'outil d'auto-évaluation. Le choix du formateur est la discrétion du stagiaire,
- Le formateur qui mène l'entretien d'évaluation du stagiaire, intervient au nom de l'équipe, et non de son propre point de vue. Un travail préalable de l'équipe est donc organisé afin que le positionnement et l'analyse de chaque formateur soient entendus et fassent l'objet d'une synthèse écrite, qui sera ensuite communiquée au stagiaire.
- Lors de l'entretien de mi-session, et particulièrement avec le stagiaire qui ne répond pas encore aux critères de validation, il est alors établi, avec lui, un contrat d'objectifs à atteindre pour la suite de la formation.
- Un entretien individuel de fin de session avec un seul formateur sur la base de l'outil d'auto-évaluation. Le choix du formateur est à la discrétion de l'équipe pédagogique,
- Les motifs écrits sur l'attestation de formation, doivent être uniquement en lien direct avec les objectifs et critères transmis aux stagiaires le premier jour de la session. De plus, ils doivent s'appuyer sur des observations factuelles, notamment pour les évaluations non satisfaisantes, et dont le stagiaire a été alerté lors de l'entretien de mi-session,
- L'outil d'auto-évaluation doit être gardé par le stagiaire en fin de formation. Un bilan collectif a lieu en fin de session après la remise des attestations individuelles. Les méthodes d'animation de ce bilan sont à la discrétion de l'équipe pédagogique. Ce temps doit permettre d'identifier le bilan des stagiaires sur les contenus, les méthodes et les relations entre les acteurs de la formation.

Détail de la prestation approfondissement BAFA

	Approfondissement BAFA
Dates	Du 20 au 25 octobre 2025
Durée	6 jours en externat
Lieu	Corbas (69)
Horaires	<p>Externat</p> <p>Le stage débute le 1^{er} jour à 9 h et se termine le dernier jour à 16h. Durant la session : début de journée à 8h30 / fin de journée à 18h. 2 veillées obligatoires (placées en général les 2^{ème} et 4^{ème} soir) sont mises en place jusqu'à 21 h</p>
Durée de la formation	56 H
Effectifs stagiaires	15 stagiaires
Prestations assurées par Léo Lagrange Centre Est	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Saisie et suivi des inscriptions ❖ Mise en place de l'équipe d'encadrement 1 responsable de formation et 1 formateur <u>Soit 1 encadrant pour 10 stagiaires</u> ❖ Le suivi administratif des dossiers des stagiaires vis à vis de la DRAJES ; ❖ La fourniture d'une malle pédagogique de base ; ❖ La fourniture d'un fond de documentation
Prestations assurées par la ville de Corbas	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création du dossier d'inscription, sa diffusion et centralisation des inscriptions qui sont ensuite envoyées à l'organisme formateur chargé des inscriptions officielles et convocations. ❖ Mise à disposition des locaux
Tarif par stagiaire	Tarif catalogue : 315 € Tarif facturé par stagiaire : 240 € Total : 15x240=3600€



Léo Lagrange Centre Est
Pôle Engagement

Immeuble le Karré
2 rue Maurice MOISSONNIER
69120 VAULX EN VELIN
Tél. : 04 78 52 35 41
Mel : bafa.centre-est@leolagrange.org

